

Tims

CEE Les certificats
d'économies
d'énergie

Ardèche écomobile



L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

La mise en commun d'une voiture partagée
avec des voisins, amis avec partage des frais



Avec notre aide, et gratuitement, créez
votre communauté d'autopartage !

PROJET PORTÉ PAR :



Vous êtes à minima 2, résidez en Ardèche

Vous voulez :

- partager votre véhicule**
- vous séparer d'un second véhicule**
- trouver une solution pour des déplacements ponctuels en complément des autres modes**



Notre proposition ?

Accompagner des nouvelles communautés locales dans :

- leur émergence
- leur organisation
- leur suivi

Proposer des ressources telle qu'une **plateforme** facilitant la **gestion des frais, du planning, etc.**

Faire bénéficier de temps d'**échanges** et de retour d'**expériences** d'autres groupes déjà mis en place

Ce que permet l'autopartage :



Mutualiser la charge de l'entretien



Mieux utiliser le parc de véhicule existant (une voiture est stationnée 95% du temps en moyenne*)



Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)



Rencontrer de nouvelles personnes autour de soi



*Source : ADEME

Scannez moi



Vous pouvez rejoindre un groupe ou créer le votre près de chez vous !



Contactez nous :



07 50 64 29 12



infomobilite@alec07.org



www.alec07.org